

---

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des sans-culottes de la commune d'Anlezy, qui annoncent les célébrations de plusieurs fêtes civiques et des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des sans-culottes de la commune d'Anlezy, qui annoncent les célébrations de plusieurs fêtes civiques et des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 420;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30939\\_t1\\_0420\\_0000\\_16](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30939_t1_0420_0000_16)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

toyen Lyon depuis le commencement de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des secours publics (1).

## 43

La société populaire d'Epinal annonce à la Convention que la Raison a répandu ses rayons dans le département des Vosges : elle invite la Convention à rester à son poste, et la félicite sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

## 44

La société anti-sectionnaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Tavernes (3), instruit la Convention que l'esprit public, dans cette commune, est à la hauteur de la Révolution, félicite la montagne sur le zèle infatigable qui l'anime, applaudit au gouvernement révolutionnaire, et donne connaissance qu'un domaine de l'infâme Condé, évalué 6,000 liv., a été vendu pour 36,000 livres.

Mention honorable, et insertion au bulletin (4).

[Tavernes, 17 pluv. II] (5).

« Citoyen président,

Dis à la Convention que l'esprit public est dans notre commune à la hauteur de la révolution, nos concitoyens félicitent la Montagne sur ses travaux et le zèle infatigable, qui l'anime pour le soutien de l'unité et la destruction de la tyrannie. Nous applaudissons au gouvernement révolutionnaire qu'elle vient de nous donner ; nous l'invitons de rester à son poste jusqu'à ce que nôtre révolution soit consommée et le règne des tyrans oublié. Dis lui que les menaces de nos ennemis ne nous effrayent pas, l'arbre chéri des Français et fatal aux despotes a jetté de nombreuses racines dans notre commune ; chacun de nous en a une dans son cœur. Soixante de nos jeunes citoyens battent le roi des marmottes ; Toulon devient traittre et cent autres se lèvent et volent sous les murs de cette infâme ville. Toujours ils ont montré ce courage qui caractérise de vrais républicains. Un domaine que l'infâme Condé possédait dans notre commune évalué six mille livres, a été adjugé pour 36 000 liv.

Salut et fraternité. Vive la République. Gloire à nos législateurs ».

GUIBERT (secrét.), ROLLANDY (présid.).

(1) P.V., XXXIII, 281. B<sup>in</sup>, 24 et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIII, 281. B<sup>in</sup>, 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) Distr. de Barjols (Var).

(4) P.V., XXXIII, 281-282. B<sup>in</sup>, 23 vent. et 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) ; *Ann. patr.*, p. 1951.

(5) C 295, pl. 992, p. 25. Résumé pour le p.-v. (p. 27).

## 45

Les membres du conseil général de la commune de Neufbourg (1), annoncent que les citoyens et citoyennes de cette commune se sont empressés d'apporter leurs dons pour les défenseurs de la patrie, consistant en 123 chemises, 114 paires de bas, 31 paires de souliers, 10 paires de guêtres, 10 chapeaux, un habit uniforme, 15 mouchoirs, 7 sarreaux de toile, 2 bonnets de police, un bonnet de laine, une culotte uniforme, 2 pantalons de toile et une couverture de laine.

Ils annoncent qu'ils déposent 5 onces 6 gros d'argent et 29 fleurs de lis dont 10 garnies en or, et 19 en argent, provenant de l'église ; et qu'ils ont envoyé récemment, au district de Louviers, leur argenterie, 3 cloches et les cuivres : ils félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 46

Les citoyens sans-culottes de la commune d'Anlezy remercient la Convention de ses travaux, et particulièrement du décret qui abolit l'esclavage des nègres. Ils annoncent qu'ils ont célébré, par plusieurs fêtes civiques, les triomphes des armées françaises ; et que, pour venir au secours de nos braves défenseurs, ils ont déposé au bureau de l'agent militaire de Décize-le-Rocher, 35 chemises, 2 paires de guêtres et trois paires de bas ; et, à l'administration du district du même lieu, 148 liv. 13 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

## 47

Les citoyens de la commune de Marville font part à la Convention qu'ils viennent de former une société populaire, pour propager les principes républicains ; qu'ils ont dédié leur église à la raison par une fête civique ; ils invitent la Convention nationale à rester à son poste, sans désespérer, jusqu'à la destruction des tyrans (4).

[Marville, 28 pluv. II] (5).

« Liberté, Egalité ou la mort.

Législateurs,

Des déffenseurs de la patrie, vous instruissent qu'ils viennent de former une Société populaire et révolutionnaire à Marville, lieu de leur cantonnement ; ce but est d'employer les moments

(1) Départ<sup>t</sup> de l'Eure.

(2) P.V., XXXIII, 282 ; B<sup>in</sup>, 24 et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXIII, 282. B<sup>in</sup>, 24 et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XXXIII, 283. B<sup>in</sup>, 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) ; *M.U.*, XXXVII, 409.

(5) C 294, pl. 981, p. 41.